

Président : Jean-Pascal Grenier - 175 rue de l'espérance, 39000 Lons-le-Saunier
e-mail : jean-pascal.grenier@cds39.fr
Rédaction : François Jacquier - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87
e-mail : jacquier.francois@cds39.fr
Site Internet du CDS Jura : <https://cds39.fr/>

N° 311 - NOVEMBRE 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du CDS-39

Elle se tiendra le samedi 18 janvier 2025 à partir de 14H
Salle des fêtes du Pin (39210)

Ordre du jour :

- Rapport moral 2024
- Bilan financier 2024
- Rapport des commissions 2024
- Appel à candidature et élection pour places vacantes au Conseil d'administration
- Projets 2025 des commissions
- Projet de budget pour 2025
- Questions diverses



Goûter offert par le CDS pendant l'AG

Repas du soir à 10 € sur inscription (un lien sera transmis prochainement par mail pour s'inscrire).

Venez nombreux.

VIE DU CDS

Conseil d'Administration

Compte-rendu de la réunion du 19 septembre 2024

Lons-Le-Saunier - salle du service des sports de la Ville de Lons, anciens ateliers municipaux

Séance débutée à 18h30.

Présents : Jean-Marie Blondeau, Paul Cordier, Eric David, Cédric Le Gay, Jean-Pascal Grenier, François Jacquier, Roger Lutz, Michel Menin, Florent Tissot,

Excusés : Johan Badey, Guillaume Boiteux, Pascal Légise, Rémy Limagne, Patrick Peloux,

Invité : Bruno Mischler.

Journées Nationales de la Spéléo :

Le club Echo Spéléo prend en charge l'organisation de cette manifestation qui aura lieu sur deux jours les samedi 5 et dimanche 6 octobre à la Borne aux Cassots.

Les 25 casques du CDS seront mis à disposition ainsi que 10 autres prêtés par la Base de Bellecin (à rendre dès le dimanche soir pour utilisation le lendemain).

- Une campagne d'affichage est prévue sur les environs.

- Récupération de l'expo photos prévue entre Anne Gavand et Jean-Pascal.

- Jean-Pascal se charge d'imprimer une série de "diplômes" pour les jeunes.

- Buvette et casse-croûtes mis en place par le club, un repas et une boisson sont prévus pour chaque participant. La somme de 200 € a été budgétisée à cet effet lors de la dernière A.G.

- Des invitations seront adressées aux élus locaux et à nos principaux interlocuteurs des administrations. Il serait envisageable de proposer une visite particulière pour le Conseil Municipal de Nevy le samedi.

- Eric rappelle que la prise en charge de l'assurance fédérale n'est valable qu'à condition que les 3 membres du bureau du club organisateur soient eux-mêmes assurés. Le bureau d'Echo Spéléo ne comporte que deux noms et il est donc nécessaire de le compléter par une troisième personne.

(NDLR : Malgré tous ces préparatifs la Journée de la Spéléo a dû être annulée au dernier moment du fait d'une météo catastrophique)

CO₂ : Le début de l'été a été marqué par une hausse significative du taux de CO₂ dans la Borne aux Cas-

sots, le phénomène a été signalé par un guide professionnel suite à l'essoufflement de ses clients. Dans un premier temps le Bureau du CDS a choisi l'option d'interdire l'accès à la cavité et le code d'accès a été changé. Par la suite, après réflexion et devant la persistance de la situation, il a été décidé de remplacer l'interdiction pour une simple mise en garde affichée à l'entrée. Cette solution a principalement permis aux guides professionnels de reprendre leurs activités au plus fort de la saison tout en étant bien informés de la situation qui est plus gênante que dangereuse.

Cette problématique CO₂ est remontée à la connaissance du SDJES (Jeunesse et Sports) et du Service Sports du Conseil Départemental, ce dernier rappelle que des aides peuvent être débloquées (à hauteur de 20%) pour l'achat de détecteurs de gaz. Cette possibilité a déjà été évoquée en CA pour les clubs intéressés par l'achat de ce type d'équipement. Il semblerait que des appareils de mesures d'O₂, moins coûteux, seraient adaptés dans la mesure où l'effet d'une augmentation du taux de gaz carbonique entraîne une réduction du taux d'oxygène, ce qui est pour nous la problématique. La possibilité d'un achat groupé est à étudier. Pour ce faire, il est demandé aux clubs intéressés de se faire connaître.

Grotte des Forges : Suite à la demande du Conseil Départemental, une proposition de panneau a été soumise à Laure-Anne Cerman. Ce panneau prévu pour être installé à l'entrée de la grotte est destiné à rappeler les restrictions d'accès et les règles sécuritaires et comportementales lors d'une incursion dans la grotte. De l'avis de tous, le texte demandé est beaucoup trop conséquent pour être lu efficacement par des visiteurs de passage.

Jean-Pascal reprendra contact pour connaître l'avancement du projet.

Le point sur les commissions :

Enseignement : Stage de formation prévu en Ardèche fin octobre. Peu d'inscrits à ce jour, ce qui risque d'impacter la marge bénéficiaire pour le CDS. Une journée de formation technique est prévue sur un mur d'escalade à Champagnole d'ici la fin de l'année. Date à préciser ultérieurement.

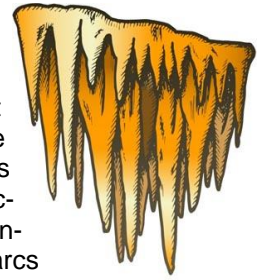
Canyon : Peu d'avancement sur le dossier "Langouette" concernant l'étude des aménagements d'accès.

Fichier : Florent Besson a quitté la région et n'est plus en mesure de poursuivre la gestion du fichier. Johan continue le travail et Christian Vuillemin, malgré sa démission de la commission, continue à l'épauler efficacement.

Secours : Un exercice préfectoral est en préparation au puits Bip-bip le samedi 12 octobre. Quarante personnes inscrites à ce jour. Une visite de préparations sur site et plusieurs réunions préparatoires en Préfecture ont déjà eu lieu.

Environnement : Pour avoir plus de considérations dans les relations du CDS avec les services de l'état il serait souhaitable de travailler au renouvellement

de notre "agrément environnement". Le dossier présenté il y a quelques années ainsi que celui du GIPEK peuvent servir de trame pour établir le prochain dossier. Les études karstiques et chiroptères effectuées pour les projets de centrales photovoltaïques et parcs éoliens peuvent apporter de la matière à ce dossier.



Jean-Pascal demande la constitution d'un groupe de travail pour reprendre la présentation d'une demande d'agrément.

Publication : Toujours peu d'articles arrivent au rédacteur de CDS-Info. Par manque de matière le dernier fascicule est paru avec presque deux mois de retard. Les commissions et les clubs ont pourtant des activités et des choses à communiquer, mais c'est toujours les mêmes personnes qui apportent de l'information.

Conventions d'accès : Courant septembre la Fédération a demandé à tous les CDS de faire le point sur toutes les conventions d'accès existantes pour des cavités réglementées.

Dans le Jura nous avons 3 conventions de gestion avec les communes de Nevy-sur-Seille (Borne aux Cassots), Cernon (caborne de Menouille) et Arbois (Baume du Coudrier).

Une convention avait été établie avec le propriétaire de la grotte de Malchefroy décédée depuis, elle est donc à refaire à la demande des héritiers.

Roger fait le point sur la situation d'accès à la grotte des Planches : les deux frères Bonnivard, nouveaux propriétaires, mettent tout en œuvre pour rouvrir la grotte à des fins touristiques, mais le projet rencontre de nombreux obstacles administratifs. Dans l'attente ils ont monté une association : "Les Amis de la Grotte des Planches" qui propose des visites à ses seuls adhérents. Ces visites sont actuellement guidées par les membres de l'Association CARS.

Roger rappelle que l'accès est possible aux spéléos fédérés qui en font la demande

Demandes d'aides aux clubs : Ces demandes sont à l'origine de débats animés qui n'aboutissent pas depuis plus de deux ans. Afin d'en finir il a été décidé de proposer au Conseil d'Administration un vote à bulletins secrets en deux temps.

- 1) Vote pour accord ou non d'une aide pour une action donnée.
- 2) Dans le cas d'une aide accordée, vote pour le montant accordé.

Neuf participants au vote et 2 procurations de vote

1^{ère} Demande émanant du club Echo Spéléo faite au nom de Jean-Noel Outhier et Jean-Marc Frey (individuels au moment des faits). Aide concernant le matériel d'équipement et de désobstruction mis en œuvre à la fois à la Perte de Grange Rouge (qui dépasse désormais les 100 m de profondeur) et à la Borne aux Cassots pour l'ouverture du shunt de la galerie du Vent.

Vote 1 : 8 bulletins "oui" – 3 bulletins "non".

Vote 2 : 3 sommes proposées au vote :
100 €, 200 € ou 400 €

Résultat : 1 fois 100, 2 fois 200, 4 fois 400,
3 fois 0 et 1 nul.

⇒ 400 € accordés à Echo Spéléo

2^{ème} Demande provenant du Spéléo-Club San-Claudien. Elle concerne la prise en charge des 150 € de frais d'intendance du week-end désobstruction à la grotte de l'Abri Forestier (Grande-Rivière). Ces deux jours avaient été proposés à l'ensemble des fédérés jurassiens par Pierre-Jean Barletta et avaient regroupé une douzaine de spéléos issus de 3 clubs plus un individuel.

Cinq participants au vote et 2 procurations de vote. Michel et Roger sont partis. François et Eric du SCSC n'ont pas voté pour éviter un conflit d'intérêt.

Vote 1 : 5 bulletins "oui" – 2 bulletins "non".

Vote 2 : Vote pour une somme de 0 à 150 €

Résultat : 1 fois 0, 1 fois 100 et 5 fois 150 €

⇒ 150 € accordés au SCSC.

Etat d'avancement du site Internet :

Bruno a terminé de transférer le contenu du site actuel du CDS dans la nouvelle version. Il propose de mettre en ligne une maquette du site et de fournir le lien aux membres du CA pour avis avant de mettre la version définitive en ligne, si possible avant fin octobre.

Clôture de séance 22h15

Le Secrétaire de séance
François Jacquier

ACTIVITES DES CLUBS

Exsurgence / GIPEK / CDS-39

Radiolocalisation à la Borne aux Cassots

Nevy sur Seille (39). 7 septembre 2024.

Objectif : La Borne-aux-Cassots qui comporte plus de 22 km de galeries explorées est la plus grande cavité du Jura. Un nouveau réseau a été découvert assez récemment dans une zone située à plus de 3 km de l'entrée et il était nécessaire de repérer précisément un point de référence afin de recalibrer la topographie d'ensemble de la grotte. La présence de la perte de la Mare du Chêne située dans le même secteur, qui a déjà fait l'objet de très importants travaux dans l'espoir d'une jonction, donne un intérêt supplémentaire à cette opération.

Participants sous terre : Sylvain Michaud, Ludovic Guillot, Damien Guilloit, Jean-Pierre Villegas, Joël et Flora Palissot.

Participants en surface : Michel et Elisabeth Menin, Anne Gavand, Christian Vuillemin, Cédric et Kilian Le Gay, Alban Estor, François Jacquier, Pascal Lamidey, Jean-Pascal Grenier, Denis Perrin, Denis Motte.

Déroulement : L'équipe souterraine emmenée par Sylvain Michaud entre dans la cavité vers 8h du matin pour une progression de 3 à 4 heures.

L'équipe de surface commence les opérations vers 10h par la pose du téléphone Pimprenelle, la première liaison ayant lieu vers midi. Les antennes sont ensuite déplacées pour obtenir une meilleure communication.

La radiolocalisation débute aussitôt et le signal émis par l'émetteur souterrain est facilement capté. Il faudra un délai plus important pour déterminer la zone d'emplacement du point qui est assez éloignée de notre position de départ.

Nous avons pris beaucoup de temps afin de préciser au mieux le point "0", mais également à des fins de formation pédagogique des participants.



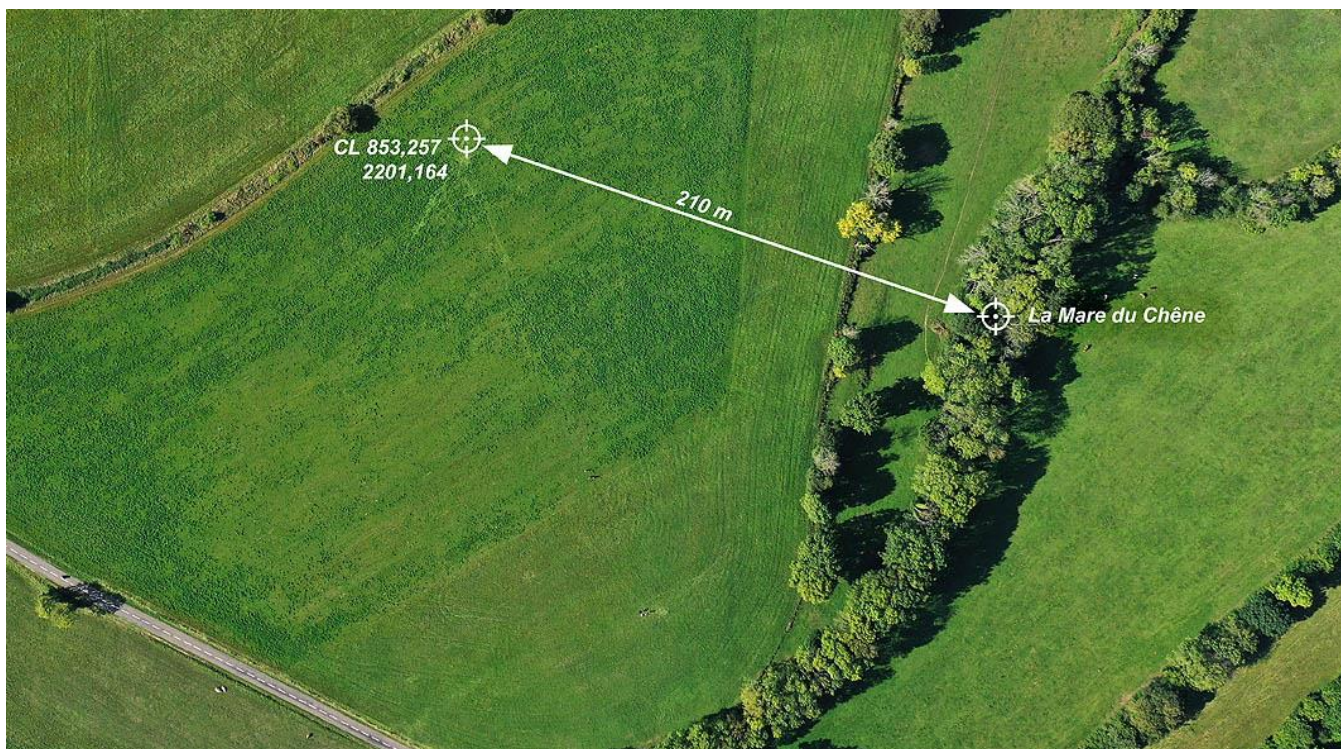
Balise sous terre



Comme souvent la mesure de profondeur est un peu plus laborieuse, mais elle a été fixée correctement à une soixantaine de mètres et nous devons continuer à travailler la méthode dans l'avenir.

Les vues aériennes prises par François Jacquier avec son drone sont très intéressantes et permettront peut-être une analyse fine des directions de mesures en relation avec l'orientation des galeries.

Les opérations en surface se sont terminées vers 15 heures. Après le repas et le rangement du matériel nous avons bénéficié d'une petite visite touristique de ce superbe secteur, guidés par Michel et Elisabeth Menin, avant de retrouver l'équipe souterraine à l'entrée de la grotte.



Tout le monde sortira à 17h après une grosse journée sous terre. L'équipe en a profité pour procéder à un élargissement d'étréouire afin d'accéder à une cheminée qui reste à escalader.



Résultats : (GPS non différentiel)
 - Coordonnées du point 0 : UTM/ WGS 84 31T. 0702590 - 5182178 - 499
 - Epaisseur du recouvrement : 60,36 m (valeur moyenne sur 8 mesures)

- Altitude théorique de l'émetteur : 438,64m
Conclusions : Donc une très bonne journée qui démontre encore, s'il en est besoin, une des utilités principales de cette technique : corriger la topographie d'une grande cavité en fournissant un point de référence précis très loin de l'entrée.
 Il faut relever la bonne ambiance dans les équipes qui comprenaient des gens de plusieurs départements (Doubs, Jura, Haute Saône et même Drôme !), ce qui est bien dans l'esprit du GIPEK.
 On y trouvait également un grand éventail de générations, avec des « anciens » heureux de se revoir après un certain nombre d'années.
 Il faut noter les sympathiques moments passés sous l'abri de nos camarades jurassiens à la Mare du Chêne agrémentés des excellents mets concoctés comme toujours par Anne Gavand et bien arrosés de vin du Jura choisi par Fred. Merci à eux d'avoir défriché la zone environnante pour nous permettre d'avoir une base agréable pour cette opération.

Merci encore à tous les participants et peut-être à bientôt pour un nouveau projet.

Denis Motte



Sortie de l'équipe du fond

ÉCHO SPÉLÉO

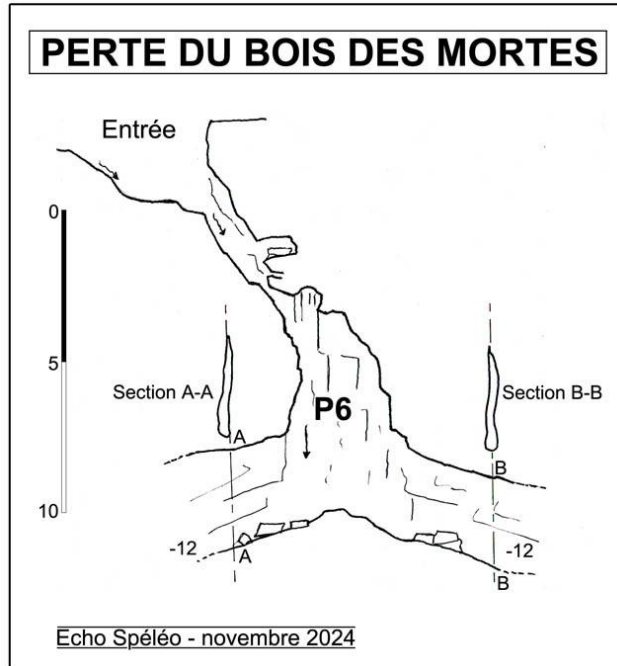
Perte du Bois des Mortes

Cne : Bellefontaine

C.L x : 886,103 – y : 2182,418 – z : 1082 m

Lat. 46,58063° - long. 06,07099

Repérée depuis quelques années, il se trouve que cette cavité est placée sur le trajet supposé de la perte des Mortes de Chapelle-des-Bois.



Le relevé topographique est effectué cette année, la présence d'un ruisseau temporaire apporte son lot d'excitation bien que ce dernier se faufille à travers un inévitable pincement. Toutefois, au-delà, il semblerait y avoir possibilité de continuer.

Affaire à suivre

Jean-Noël Outhier

SCSC et collectif CDS-39

Désobstruction grotte de l'Abri Forestier

Cne : Grande-Rivière

C.L x : 877,240 – y : 2178,620 – z : 1040 m

Le point sur les deux week-ends de désobstruction interclubs qui se sont déroulés cette année dans cette modeste cavité perdue dans les forêts du Grandvaux. Modeste cavité à ce jour mais qui, avec beaucoup d'efforts et ténacité, peut déboucher sur le mythique réseau de l'Enragé qui draine tout le secteur sur près de 30 Km.

Les tentatives de désobstruction se sont succédées depuis les années 60, mais à chaque fois l'instabilité de l'éboulis n'incitait pas à poursuivre. Depuis deux ans le SCSC a repris le chantier de façon plus musclée, avec tyrolienne pour évacuer les seaux.

L'écho du chantier a dépassé les limites du Haut-Jura et, sur invitation de Pierre-Jean, plusieurs spéléos d'autres clubs sont venus petit à petit se greffer à la secte des terrassiers.

Au cours de l'année 2024, deux week-ends complets ont été consacrés à l'avancement du chantier avec la participation de 3 clubs plus un fédéré individuel. Avec un maximum de 14 spéléos réunis le même jour.

Samedi 1^{er} juin : 400 seaux sortis à 12 spéléos

Dimanche 2 juin : 200 seaux sortis à 7 spéléos

Samedi 24 août : 200 seaux sortis à 5 spéléos

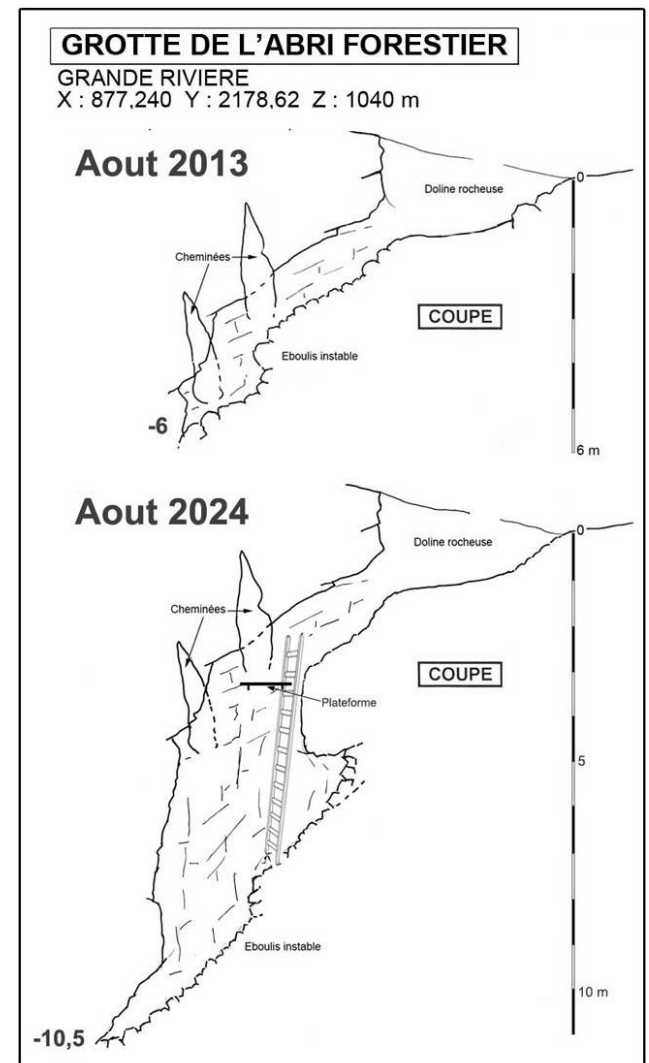
Dimanche 25 août : 500 seaux sortis à 14 spéléos

Un total de 1300 seaux, ce qui représente environ 19,5 tonnes pour une moyenne de 15 kg par seau.

Sans doute encore beaucoup d'efforts avant d'atteindre le graal, mais la convivialité est au rendez-vous dans une ambiance de kermesse !

Les prochains épisodes courant 2025, et c'est ouvert à tous !

Pierre-Jean Barletta et François Jacquier



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Parc photovoltaïque de Loulle

Après l'enquête publique relative au projet de parc photovoltaïque au-dessus de la reculée de Balerne sur le plateau karstique de Loulle et de Mont-sur-Monnet, les commissaires ont rendu le 6 novembre

leur rapport d'enquête avec des conclusions et avis défavorables à ce projet.

La réponse du CDS-39 à cette enquête publique, consistait en un dossier argumenté de plus de 4 pages autour des risques relatifs à la circulation de l'eau, des risques de destruction d'espaces karstiques remarquables, de forte incidence pour les chauves-souris présentes dans la grotte de Balerne et les petites grottes du bois des Triennes.

Compte tenu des arguments donnés par la commission d'enquête pour porter un avis défavorable, on peut penser que notre modeste contribution a porté ses fruits face à une véritable méconnaissance des espaces karstiques et un véritable risque quant à la circulation des eaux en cas de dégradation des sols karstiques.

On retient, parmi les arguments de la commission d'enquête, le souci de préserver la ressource en eau et le souci de préserver les sols karstiques contre les gabions, les piquets ou le bétonnage.

Espérons désormais que le préfet du Jura ait la sagesse de surseoir ou d'abroger complètement ce projet et de préserver ces territoires qui nous sont chers.

Ce n'est pas seulement notre espace de loisir qui est menacé par ce projet mais bel et bien une philosophie que partage l'ensemble des spéléos, celle d'être en harmonie avec des espaces souterrains préservés et dont la beauté ne s'apprécie qu'au regard de la préservation des espaces extérieurs qui entourent les grottes et les lésines.

Florent Tissot et Jean-Pascal Grenier

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Stage Ardèche 2024

Petit effectif, mais grande convivialité !

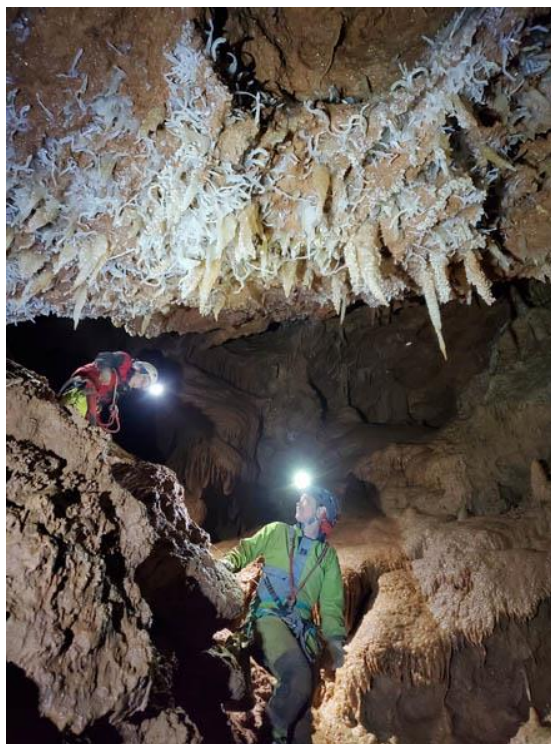
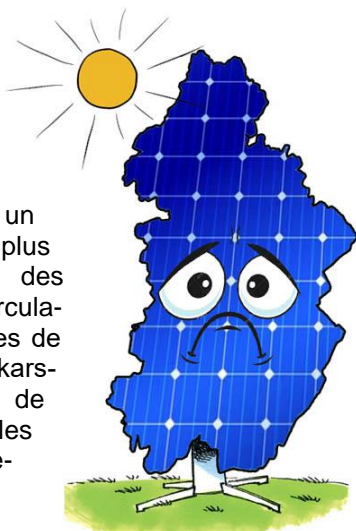
Le stage Perfectionnement technique du CDS s'est déroulé, pour la première fois, à Vallon Pont d'Arc en Ardèche, du 19 au 26 octobre.

9 stagiaires seulement, et 5 cadres. 4 fédérés du Jura.

Une semaine de spéléo, entre deux épisodes cévenols. Finalement, on a eu de la chance !

Un petit effectif cette année, fort appréciable en réalité : tout le monde se connaît dès le premier soir, et le planning est très simple à gérer.

Des cavités sympas, bien que la météo nous ait interdit les réseaux actifs, du moins pour celles qui ne sont pas "gazées" au CO₂.



Un gîte spéléo à recommander (mais très demandé) : celui du club CESAME, parfaitement adapté à un groupe d'une quinzaine de personnes.

Bravo et merci à Alain, de Francheville (21) qui a assuré comme un chef la gastronomie de la semaine !

Rémy Limagne

Organisation d'une Journée Formation

Pour bien finir l'année, la commission Enseignement du CDS vous propose une journée de formation technique, ouverte à tous, à Lons le Saunier (Salle Tschäen - 1 Avenue de Montciel) le samedi 14 décembre à partir de 9h30.

Programme envisagé :

- Techniques de base d'équipement et techniques légères
- Techniques de décrochement (pédale crollée, coupé de corde, ...) et d'auto-secours
- Réglage et optimisation du matériel perso
- Présentation de matériel (dyneema, micro traxion...)

- Toutes autres demandes que vous nous ferez !

La date limite d'inscription est le 7 décembre.

Nous demandons à chaque participant(e) de venir avec du matériel propre ainsi que son pique-nique du midi.

Le CDS 39 offrira l'apéro en fin de journée !

Merci de renseigner au plus vite votre participation via le lien :

<https://doodle.com/meeting/participe/id/eXn1PRvb>

PS : le nombre minimal pour que la formation se réalise a été fixé à 10 personnes. Nous espérons donc vous voir en grand nombre !

Je reste disponible par téléphone si vous avez besoin d'autres renseignements : 06 31 13 31 67

A bientôt

Paul Cordier

COMMISSION CANYON

Canyon de l'Abîme

La concession EDF sur le canyon de l'Abîme est arrivée à échéance en octobre. Grâce à la vigilance de Laure-Anne Cerman, chargée de mission au Conseil Départemental, le CDS-39 s'est positionné, au travers d'un courrier adressé à la DDT, en réaffirmant l'intérêt de ce canyon pour nos pratiquants et en s'appuyant sur les études préalables réalisées. Aux vues des conclusions des différents partenaires lors des concertations de 2021, nous avons bon espoir de réussir de rouvrir ce canyon à la pratique du canyionisme.



Canyon de Coiserette

Un plan de secours est en cours de réflexion pour le canyon de Coiserette. Les services de secours, PGHM et SDIS, le groupement des professionnels et le CDS sont concertés pour donner leur avis sur ce projet. Une réunion technique est prévue le jeudi 28 novembre. Il va sans dire que la commission canyon du CDS va suivre de près ce dossier qui porte sur notre joyau local en matière de canyionisme.

Guillaume Boiteux

COMMISSION SECOURS

Exercice Préfectoral au Puits Bip-Bip

Val d'Epy 12 octobre 2024

Selon la convention départementale qui nous lie aux services de l'Etat nous devons réaliser un exercice préfectoral tous les 3 ans, et nous ne sommes plus en conformité vu que le dernier date de 2020.

L'évènement revêt donc une importance capitale et tombe plutôt bien cette année car nous sommes un des premiers départements de France qui pourra tester les nouvelles dispositions réglementaires signées récemment entre la direction du SSF et le ministère. Ceci nous permettrait de valider le nouveau plan de secours rapidement et de poser les



bases des futures conventions départementales techniques et financières.

Le cadre est donc posé et après une longue et minutieuse préparation avec le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, le site et la date sont fixés, ce sera donc le samedi 12 octobre au Puits Bip-Bip.

Dès la diffusion de l'information, les sauveteurs jurassiens ont été très nombreux à répondre favorablement et spontanément ainsi que ceux des départements voisins qui ont été sollicités, 36 sauveteurs du Jura et Saône-et-Loire (sans doute un record) 5 de l'Ain et 3 de la Côte-d'Or, un vrai succès !

Après une chute et une tentative d'auto-secours, la victime fictive se retrouve immobilisée durant la nuit entre le siphon aval et le puits Bip-bip avec une forte douleur au genou. L'équipe ASV de 5 personnes la prend en charge rapidement pendant que l'équipe transmission s'affaire à installer un TPS qui permettra de remonter le bilan dans un très bon délai. Ensuite tout s'enchaîne, 6 personnes pour l'équipement secours de la zone des puits et 17 personnes réparties en 3 équipes pour l'évacuation. Aucun brancardage n'a encore eu lieu dans ce secteur et le travail a été ardu. Il fut même nécessaire de passer par la phase "débrûlage" et gérer le flux d'un nombre important de sauveteurs dans un espace retreint, ce qui n'a pas été chose facile. Mais finalement, notre victime est ressortie de son piège à 18h55.

Monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet du Jura a passé presque toute la journée avec nous. Pour l'occasion, il a découvert la problématique du secours en milieu souterrain, lors du débriefing qui clôtura la journée. Il félicite et remercie l'ensemble des intervenants et mets en évidence la qualité de la collaboration interservices qui a fonctionné à merveille.

La journée se termine par un copieux sandwich commandé par les services de la préfecture.

Je vous joins l'analyse faite par Bernard Abdilla, Conseiller Technique de l'Ain

"L'exercice de ce samedi a prouvé une nouvelle fois, ce que l'engagement individuel et associatif peut faire de mieux au service du collectif et de l'intérêt public. L'implication à tous les niveaux des services de la Préfecture et du SDIS est une vraie reconnaissance de notre statut de collaborateurs occasionnels de l'Etat.

Vu de l'extérieur, et plus encore dans un rôle d'invités, nous avons pu estimer tout votre travail préparatoire en amont. (Et celui qui reste à faire notamment pour le nettoyage !)

Nous avons vu une belle cohésion d'équipe basée sur des valeurs bien ancrées mais aussi source d'inspirations et d'exemples pour les petits nouveaux.

Bien que la cavité soit de portée "modeste" sa configuration, nécessitait une vraie technicité et une vraie expertise !

Ce type de collaboration "efficace" conforte la complémentarité de nos équipes, bien au-delà des frontières administratives !

A l'heure du désengagement, les spéléos seraient-ils des citoyens à montrer en exemple ?

Peut-être ?

Merci à tous !

Bernard Abdilla

CTDS et l'équipe SSF AIN"

Cette opération a été réalisée sous l'autorité de Monsieur le Préfet du Jura avec la participation :

- Du Spéléo-Secours Français du Jura, de l'Ain et de la Côte-d'Or.
- De la Cellule Resource Opérationnelle Nationale du SSF
- Du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Du Centre de Secours de St-Julien-sur-Suran
- De la Gendarmerie
- De L'ADRASEC
- Des Municipalités de Val-Suran et Val-d'Épy

Exercice au Gouffre du Biolet

16 novembre à Lompnaz (01)

Nos voisins de l'Ain organisent à leur tour un exercice dans une cavité à tendance verticale le samedi 16 novembre. Ils sont un peu juste en effectif par rapport à l'objectif qu'ils se sont fixés. L'information nous arrive à la dernière minute et trois membres du SSF-39 se libèrent volontiers pour aller leur donner la main.

Stages Nationaux et barnum régional

Le stage national Équipier / Chef d'Équipe et le stage CT ont lieu cette année en Côte-d'Or, proche de Dijon, ces deux stages se terminent par un barnum régional le 2 novembre. Un Jurassien a suivi le stage CT en la personne de Jean-Marie Blondeau qui désormais est Conseiller Technique stagiaire, félicitations à lui ! Deux jurassiens étaient présents sur l'exercice.

Par ailleurs nous avons aussi assuré sur les stages CT et équiper / Chef d'Équipe la présentation des moyens de transmission (Eric et Denis le 26 octobre) puis pour Eric l'encadrement du Stage National Transmission en Ardèche

Denis Millet

DIVERS

Magazine "L'Esprit Comtois"

"10 000 lieux sous les terres"

Début septembre un journaliste de "L'Esprit Comtois" (anciennement "Pays Comtois") a pris contact avec Rémy en vue de préparer un article sur le monde souterrain en Franche-Comté. Nous lui avons consacré un après-midi (Rémy et François) pour passer en revue la spéléométrie jurassienne et les différentes facettes de l'activité spéléo en essayant de ne rien oublier. Par la suite il s'était rapproché de Jean-Pascal pour la faune cavernicole et de Benjamin Vincent pour l'aspect guidage professionnel.

Comme souvent, nous n'avons pas la maîtrise de la traduction de nos propos, et nous avons dû attendre la mi-novembre pour voir le magazine et l'article paraître en kiosque. Hormis quelques légères co-

quilles, notre discours a été respecté dans son ensemble.

Elégante présentation de cinq pages agréablement illustrées qui offre une belle carte de visite sur nos activités bien souvent trop discrètes.

François Jacquier



Billet d'humeur

À l'ordre du jour du Conseil d'Administration du CDS du 18 septembre figurait le remboursement demandé par le club Echo Spéléo des frais de Jean-Noël Outhier avant qu'il ne soit membre de ce club, pour ses travaux de désobstruction au gouffre de la Grange Rouge, et de ses frais engagés pour ouvrir un passage entre la Galerie du Vent et le Métro Sud à la Borne aux cassots (400 €), cette dernière opération réalisée en catimini sans en demander l'accord au CDS, gestionnaire de la cavité.

L'ouverture de ce passage est présentée comme une nécessité, car elle permettrait à des spéléos

surpris par une crue de s'échapper quand le siphon serait fermé. C'est exact, mais pour une très courte période, les eaux continuant leur montée noieront aussi la galerie du Vent. Ma crainte est que, sachant qu'il y a maintenant une possibilité d'échappatoire en cas de crue, des spéléos s'engagent dans la cavité en période pluvieuse. Mais admettons cette opération bien intentionnée. Je me suis opposé à ce remboursement (ainsi que deux autres votants) aussi parce que cela ouvrirait la porte à toutes les demandes de remboursement des clubs pour leurs frais d'escalade ou de désobstruction, frais courants des clubs, que le CDS n'aura pas vraiment les moyens de financer. Je conteste aussi le fait que pour ce vote trois voix favorables ont été apportées sans scrupules avec le conflit d'intérêt que cela créait par deux membres du club demandeur et une procuration donnée à l'un d'eux.

On pourra s'inquiéter que le CDS devienne si généreux, tout en perdant de l'autre côté des possibilités d'aides financières offertes pour des projets qui n'ont pas été finalisés.

J'ai apprécié pour le second sujet mis au vote, l'abstention de ceux qui aussi auraient eu un conflit d'intérêt à donner leurs voix à ce vote.

Michel Menin

STAGE SPELEO Saint Bauzille de Putois (34)

Découverte
Perfectionnement
Prépa-initiateur

Responsable de stage :

Gwladys FONTANIEU
06 66 01 33 26
gwladysfontanieu@gmail.com

Demande d'inscription à :

Rémy LIMAGNE
06 25 13 74 97
r.limagne@gmail.com



Crédit photo : Gwladys FONTANIEU, 2024